



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations supplémentaires :

Sigma Industries Inc.

Denis Bertrand

Président et chef de la direction

Téléphone : (418) 484-5282

Courriel : denis.bertrand@sigmaindustries.ca

SIGMA INDUSTRIES MET À JOUR LES INFORMATIONS AU SUJET DE SON PLAN DE RÉORGANISATION

Sigma poursuit sa réorganisation corporative et honore sa proposition concordataire

Québec (Québec), le 17 novembre 2010 - Sigma Industries Inc. (« *Sigma* » ou la « *Société* ») (Bourse de croissance TSX : SIC), annonce aujourd'hui certaines informations au sujet de son plan de réorganisation. Dans le cadre de ce plan, la Société a procédé, le 10 novembre dernier, à :

- i)** la consolidation de son capital social émis et en cours, suivant un ratio de 4 pour 1, réduisant ainsi le nombre de ses actions en circulation approximativement à 10 724 770 actions ordinaires;
- ii)** l'annulation de toutes les options et tous les bons de souscription en circulation;
- iii)** l'émission de débetures convertibles garanties pour une somme en capital de 500 000 \$; et
- iv)** l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,40 \$ l'action (post-consolidation) en règlement partiel (400 000 \$) d'une dette envers un créancier garanti, conditionnellement à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Le symbole boursier « **SIC** » de Sigma sera incessamment remplacé par « **SSG** ».

Sigma croit être en mesure de compléter son placement privé de débetures convertibles garanties à hauteur du maximum autorisé d'un million de dollars (1 000 000 \$) d'ici la fin du mois de janvier 2011. Ces débetures sont convertibles en tout temps, jusqu'au 10 novembre 2015 inclusivement, en totalité ou en partie, en unités de la Société. Chaque unité est composée d'une action ordinaire à 0,10 \$ l'action et d'un bon de souscription permettant de souscrire à une action ordinaire de Sigma à 0,10 \$ l'action. L'exercice des bons ne pourra excéder l'échéance des débetures.

Par ailleurs, Sigma et Transcam Composites inc. ont versé au syndic l'argent nécessaire pour lui permettre de procéder au paiement des dividendes prévus à leur proposition concordataire respective et ont par conséquent exécuté intégralement les obligations leur incombant aux termes de celles-ci, comme en fait foi les certificats d'exécution qui leur ont été délivrés par Ernst & Young inc., syndic.

René Matériaux Composites Ltée (« René ») a également versé au syndic l'argent nécessaire pour lui permettre de procéder au paiement du premier des deux dividendes prévus à sa proposition concordataire et s'est vu délivrer en conséquence par Ernst & Young inc., syndic, le certificat d'exécution partielle qui en découle. Il est prévu que René aura exécuté intégralement les obligations qui lui incombent aux termes de sa proposition concordataire au plus tard le 9 février 2011, sur versement au syndic de la somme de 175 000 \$.

À PROPOS DE SIGMA INDUSTRIES

Sigma Industries Inc. (TSX-V : SIC), une société manufacturière spécialisée dans la fabrication de produits en composite et de produits de métaux, compte cinq filiales en exploitation et emploie près de 350 personnes. Elle exerce ses activités dans les marchés des camions de gros tonnage, des autocars, du transport en commun, des autobus, des trains et des métros, de la machinerie, de l'agriculture, de la foresterie légère et de l'énergie éolienne. Sigma vend ses produits aux fabricants et distributeurs d'équipement d'origine des États-Unis, du Canada et de l'Europe.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.